



## COMPTE RENDU CDEN DU 19 FEVRIER 2016



Ordre du jour : - Approbation du compte-rendu du CDEN du 8 Septembre 2015

- Préparation de la rentrée scolaire 2016

\* Schéma pluriannuel d'évolution de l'offre scolaire

\* Propositions des mesures de cartes scolaires pour la rentrée 2016

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Déclaration liminaire de la FSU 65 (voir PJ), du SGEN CFDT 65, de la CGT EDUC'ACTION 65, du SE-UNSA, de la FCPE, de la PEEP

En réponse aux propos tenus dans les déclarations, l'IA veut souligner qu'il reste du travail à faire..... mais ne répond à rien des différentes questions posées dans les déclarations liminaires.

L'IA souhaite aborder en premier lieu la carte scolaire du second degré.

Carte scolaire premier degré :

1) **Enseignement spécialisé :**

**Evolution de l'offre des ULIS école** sur la circonscription de Lannemezan

Diminution des effectifs sur les deux ULIS école de la circo de Lannemezan. Contrairement à ce qui avait été annoncé, l'implantation d'une ULIS école sur La Barthe de Neste ne pourra pas se faire.

**Projet ouverture d'1 unité d'enseignement autisme école** à Barbazan-Debat

Projet qui ferait travailler ensemble des partenaires qui ne sont pas sur les mêmes points de vue cliniques. M. Begué veut une prise en charge la plus cohérente possible. Ce sera sur l'école M. Pagnol. Cette structure sera sous la responsabilité de l'IME « Les hirondelles ». Le SNUipp demande que la directrice de cette structure nouvelle puisse bénéficier d'au moins une journée de décharge par mois supplémentaire. Demande notée par l'IA.

**Le DASEN veut ouvrir sur notre dotation 0** (donc une fermeture en face) ! **Or, le Ministère ouvre 76 postes nationalement pour les UE particulières, notamment autisme et a confirmé que les DASEN ne pouvaient pas faire de création sur leur propre dotation départementale.** Ce sera un poste à profil (option D). Pour 5 ou 6 enfants, les plus jeunes possible et pour 2 ou 3 années.

**SESSAD** : Fermeture d'1 poste

**SESSAD** : Ouverture d'1/2 poste option D, ECSP (administrativement : SAIDEDA, mais mission dans les écoles). Rattachement à l'IME « Beroï »

**ITEP J.Marie Larrieu CAMPAN** : Confirmation du 1/2 poste

**Hôpital de jour Lannemezan Centre Nansouty** : Fermeture d'un poste.

**ITEP Le Beroï** transfert d'une classe délocalisée à l'élémentaire Lapacca Lourdes

## 1) Dispositifs

### Dispositifs plus de maîtres que de classes : Maintien à titre expérimental

- *Tarbes Voltaire élémentaire* : 0.50 poste à titre provisoire
- *Tarbes J. Verne élémentaire* : 0.50 poste à titre provisoire
- *Tarbes J. Macé élémentaire* : 0.50 poste à titre provisoire

Le Snuipp rappelle que les effectifs de J. Macé justifieraient l'ouverture d'un poste entier, mais l'IA refuse catégoriquement car il considère qu'il n'y a pas de seuils d'ouverture ou de fermeture.

### - Langues Vivantes et internationales

- *poste à profil fléché Anglais Ecole Bilingue J. Ferry Bagnères de Bigorre. Ce serait un dispositif expérimental d'immersion en langue anglaise. 5 heures et demi sur une classe la première année et 11 heures sur deux classes la deuxième année. Le nombre de classes reste le même, l'enseignant recruté sur ce poste devra avoir un niveau de langue B2.*

(cf. <https://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>)

### - Encadrement/Remplacement

- *Titulaires remplaçants* : ouverture de 4 postes  
(1 à Lannemezan - 2 à Tarbes Est dont 1 avec fonction coordonnateur AESH et 1 à Vic Val d'Adour).
- *Enseignant référent* : Confirmation du poste ouvert à la RS 2015 à titre provisoire

## 2) Réorganisation du tissu scolaire

### - Créations de RPI dispersés et RPI concentrés :

- *Aspin en Lavedan/Ossen* : fermeture d'1 classe à l'école d'Aspin en Lavedan et transfert du poste à l'école d'Ossen ECEL. Le RPI devient concentré.
- *Monléon Magnoac/Thermes Magnoac* : Fermeture d'1 classe ECEL. à l'école Thermes Magnoac transfert du poste à l'école de Monléon Magnoac Le RPI devient concentré.

Le Snuipp demande quelles sont les raisons d'un tel transfert ? Réponse : problématique de sécurité. Le Snuipp dénonce les arguments de vétusté qui sont totalement faux. L'IA acte la décision de la Communauté de Communes qui est décisionnaire dans ce cas et qui choisit de fermer cette école après un vote.

- *St Lary Soulan Mat /Vielle Aure Elem* : création d'un RPI dispersé avec ouverture d'1 classe maternelle et fermeture d'1 classe élémentaire sur St Lary et ouverture d'1 classe élémentaire et fermeture d'1 classe maternelle sur Vielle Aure.
- *Fusion de 2 RPI Beaucens-Villelongue et Ayros Arbouix – Boo Silhen* –Le nouveau RPI prend la dénomination DAVANTAYGUE. *Ecole élémentaire Vier Bordes* : confirmation de la Fermeture actée sur l'arrêté de carte scolaire de la RS 2015 : Fermeture d'1 classe ECEL
- *Siarrouy/Tarasteix* Création d'un RPI Concentré sur Siarrouy. *Ecole élémentaire Tarasteix* : Fermeture du poste DE
- *Madiran/Castelnau Rivière Basse* Création d'un RPI dispersé proposé mais pas acté car des réticences.

### - Fusion et transferts d'écoles :

- *Ecole élémentaire Séméac* : projet de fusion ou transfert d'écoles et 0.50 de décharge de direction dans la nouvelle entité ou entité restante. Fermeture des 6 postes de Montaigu et ouverture de 6 postes sur l'Arbizon. Le poste de direction sera-t-il un poste à profil (+ de 10 classes) ? Ce n'est pas sûr ...
- *Fusion des écoles d'Ossun* : sera acté pour la rentrée 2017

- Réorganisations tenant compte des différentes possibilités et des contraintes particulières : (fermetures en rouge avec moyennes après fermetures)

- *Ecole maternelle Juillan* : Ouverture de 1 classe ECMA. (confirmation ouverture provisoire).
- *Ecole élémentaire Juillan* : Ouverture de 0.5 classe ECEL. Occitan (montée de cohorte). Il y aura donc un poste maternelle et un poste élémentaire Occ sur Juillan.
- *Ecole primaire Caixon (24)* : Fermeture d'1 classe ECMA.
- *Ecole maternelle Arreau (24)* : Fermeture d'1 classe ECMA. L'actualisation des effectifs ne suffit pas au DASEN. Il maintient sa volonté de fermer.
- Lau-Balagnas : fermeture d'un poste avec maintien provisoire pour l'année scolaire 2016-2017. En attendant le départ à la retraite de l'Atsem.
- *Ecole élémentaire Honoré Auzon Lourdes (22,17)* : Fermeture d'1 classe ECEL.
- *Ecole maternelle Lapacca Lourdes (24,25)* : Fermeture d'1 classe ECMA.

Aucun des arguments avancés par les syndicats ne change la décision de l'IA. C'est la Communauté de Communes qui inscrit et apparemment, la baisse des effectifs aurait été due à des affectations mal orientées. L'IA n'a pas pris cet argument en compte, cela restant de la compétence des élus, pas de la sienne.

- *Ecole élémentaire Pic du Midi Bagnères (25,5)* : Fermeture d'1 classe ECEL.
- *Ecole élémentaire Carnot Bagnères (24,75)*: report de la fermeture d'1 classe à la rentrée 2017.

Après rencontre avec le Maire de Bagnères, l'IA est revenu sur sa décision et décide de fermer 1 poste à l'école du Pic du Midi et de reporter la fermeture du poste de Carnot élémentaire à la rentrée 2017. Cette décision est conditionnée à une nécessaire restructuration du tissu scolaire sur la ville **mais plus largement sur le secteur nord de Bagnères.**

- *Ecole maternelle M.Pagnol Aureilhan (20)* : Fermeture d'1 classe ECMA.
- *Ecole élémentaire J. Curie Aureilhan (24,5)* : Fermeture d'1 classe ECEL.

Il existe une fuite des élèves de la ville vers le privé (60 élèves recensés). Le SNUipp met en cause le conflit qui existe entre le maire et un directeur d'école qui n'est pas sans impact sur la décision des familles. L'IA déclare que les décisions des parents de scolariser leur enfant dans le privé ou dans une autre ville leur appartient et dépend de multiples facteurs. Le DDEN précise que le maire de la ville a choisi cette année d'envoyer majoritairement sur l'école Lamartine la majorité des élèves actuellement scolarisés à l'école maternelle Pagnol, alors que jusqu'alors, les 50 enfants de maternelle étaient partagés en 2 « lots » égaux entre Lamartine et Joliot Curie. Le choix des inscriptions lui revenant, l'IA déclare ne pas avoir compétence pour intervenir.

*Demandes d'ouvertures : J. Macé (27,5), JJ Rousseau (22,83), Bordères élem (+ de 25 par classe) J. Moulin (25,63), elem Henri IV(26,75), Soues maternelle(31), Loures Barousse(26,25), ...toutes ces demandes ont été retoquées par l'IA*

### 3) Prise en compte des nouvelles modalités de décharge de direction

*Ecole primaire Pays de Trie*

*Ecole primaire La Barthe de Neste*

*Ecole élémentaire P.Bert Tarbes*

*Ecole élémentaire J.verne Tarbes*

*Ecole élémentaire Henri IV Tarbes*

*Ecole élémentaire Juillan*

*Ecole maternelle Michelet Tarbes*

*Ecole maternelle Prévert Tarbes*

*Ecole maternelle Berthelot Tarbes*

*Ecole maternelle Lucie Aubrac Orleix*

*Ecole élémentaire Loures Barousse*

*Ecole primaire Vielle Aure*

*Ecole primaire Galan*

*Ecole primaire Sarrancolin*

*Ecole élémentaire A. Rimbaud Barbazan-Debat*

4) **Transfert de postes** :

*Transfert du rattachement du poste enseignant itinérant en Langue et culture régionale :*

- de la circonscription de Tarbes Est vers la circonscription de Vic Val d'Adour

5) **Mise à disposition** :

*Développement culture scientifique et technique : Confirmation de la mise à disposition d'un poste au Pic du Midi*

Pour le Snuipp-Fsu 65 : Claude Martin, Sylvette Le Moal,